



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 06 octobre 2006
N° CERTA-2006-ACT-040

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité 2006-40

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-040>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-ACT-040
Titre	Bulletin d'actualité 2006-40
Date de la première version	06 octobre 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

Le bulletin d'actualité est disponible dans son intégralité et au format PDF à l'adresse suivante :

<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-040.pdf>

Un extrait du bulletin, ne reprenant que les articles de la semaine, se trouve en HTML à l'adresse suivante :

<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-040/>

1 Concernant les vulnérabilités liées à Javascript avec Firefox

Le week-end du 30 septembre/01 octobre 2006, a eu lieu à San Diego une conférence en sécurité. Au cours de celle-ci deux chercheurs ont présenté une vulnérabilité dans le navigateur Mozilla Firefox. Elle fonctionnerait avec le moteur Javascript. Ils ont également sous-entendu qu'une vingtaine d'autres vulnérabilités existeraient, mais ne seraient pas publiées pour le moment.

Cette annonce a fait médiatiquement grand bruit, et a suscité tout l'intérêt des développeurs Mozilla. Ils ont pu reproduire un déni-de-service, grâce aux informations communiquées, mais ne sont pas parvenus à exécuter davantage de commandes sur la machine vulnérable.

Les deux chercheurs se sont ensuite ravisés au cours de la semaine : la vulnérabilité ne permettrait finalement pas d'exécuter du code arbitraire à distance, et les autres n'existeraient pas.

Compte-tenu de la qualité actuelle concernant la validité de cette information, le CERTA a décidé de ne pas publier d'alerte pour le moment. Néanmoins, le fait que les développeurs Mozilla aient reproduit une attaque par déni-de-service tend à indiquer que l'information n'est pas complètement bénigne.

Dans l'attente d'une clarification, le CERTA invite donc à la plus grande prudence concernant l'utilisation de Firefox avec Javascript.

Ce dernier doit être désactivé par défaut, et activé ponctuellement, si nécessaire, pour visiter un site de confiance. Cela se fait en principe de la manière suivante :

- Ouvrir son navigateur Mozilla Firefox
- Aller dans le menu `Edition`
- Choisir `Préférences`
- Se placer dans la vue `Contenu`
- Décocher les deux cases : `Activer Java`, et `Activer JavaScript`
- fini !

Pour éviter de faire cette manipulation à chaque fois que cela est nécessaire, il existe des extensions dans Firefox qui automatisent cette opération en cliquant simplement sur un petit icône dans la fenêtre de navigation. Parmi ceux-ci, il y a :

- QuickJava
<https://addons.mozilla.org/firefox/1237>
- NoScript
<https://addons.mozilla.org/firefox/722>

Pour conclure, il est également important de rappeler que les clients de messagerie partagent les mêmes fonctionnalités que des navigateurs pour interpréter des messages au format HTML. Ils sont donc souvent vulnérables aux mêmes classes d'attaques.

L'interprétation Javascript doit être bloquée dans les clients de messagerie. Sous Thunderbird, cela se vérifie de la manière suivante :

- Ouvrir la messagerie Mozilla Thunderbird
- Choisir le menu `Edition`, puis `Préférences`
- Aller dans l'option `Sécurité/Privacy`
- Vérifier que le choix "*Bloquer Javascript dans les courriers électroniques*" est bien coché par défaut

2 Ports observés

Le tableau 3 et la figure 1 montrent les rejets pour les ports sous surveillance que nous avons constatés sur deux dispositifs de filtrage, entre le 28 septembre et le 05 octobre 2006.

3 Incidents traités

Cette semaine, le CERTA a traité de nombreux cas de défiguration de site web.

Pour l'un d'autre eux, il s'agit de l'exploitation d'une faille de *phpBB*.

Un autre cas concerne l'exploitation d'une vulnérabilité d'un composant de *Joomla!*. La lecture des journaux du serveur compromis montre de nombreuses attaques sur le composant *ExtCalendar*.

De nombreux composants de *Joomla!* (et de *Mambo*) font l'objet d'une vulnérabilité de type `php include` sur la variable `mosConfig_absolute_path`. L'exploitation de cette vulnérabilité nécessite que la variable `register_globals` soit positionnée sur ON. À noter que de nombreuses attaques proviennent de sites web sous *Joomla!* ou *Cpanel*.

4 Liens utiles

- Mémento sur les virus :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-002/>
- Note d'information sur l'acquisition de correctifs :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2001-INF-004/index.html>
- Note d'information sur les systèmes obsolètes :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-003/index.html>
- Note d'information sur les bonnes pratiques concernant l'hébergement mutualisé :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-005/index.html>

- Note d'information sur les mots de passe :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-001/index.html>
- Note d'information sur la terminologie d'usage au CERTA :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-INF-002/index.html>
- Note d'information sur les enjeux de sécurité liés à une migration vers IPv6 :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-INF-004/index.html>
- Unix security checklist version 2.0 du 8 octobre 2001 (Publication du CERT australien) :
<http://www.auscert.org.au/render.html?it=1935>

5 Rappel des avis et mises à jour émis

Durant la période du 29 septembre au 05 octobre 2006, le CERTA a émis les avis suivants :

- CERTA-2006-AVI-414 : Multiples vulnérabilités dans Sun Solaris
- CERTA-2006-AVI-415 : Multiples vulnérabilités dans IBM AIX
- CERTA-2006-AVI-416 : Plusieurs vulnérabilités dans Apple Mac OS X et des applications associées
- CERTA-2006-AVI-417 : Vulnérabilité du serveur CIFS de HP-UX
- CERTA-2006-AVI-418 : Vulnérabilité du logiciel TYPO3
- CERTA-2006-AVI-419 : Vulnérabilité de HP-UX SLP
- CERTA-2006-AVI-420 : Vulnérabilités dans phpMyAdmin
- CERTA-2006-AVI-421 : Multiples Vulnérabilités dans OpenSSL
- CERTA-2006-AVI-422 : Vulnérabilité dans ws_ftp
- CERTA-2006-AVI-423 : Vulnérabilité dans Skype
- CERTA-2006-AVI-424 : Vulnérabilité du serveur Ignite-UX d'HP-UX
- CERTA-2006-AVI-425 : Vulnérabilité dans IBM WebSphere Application Server
- CERTA-2006-AVI-426 : Multiples Vulnérabilités dans Mailman
- CERTA-2006-AVI-427 : Vulnérabilité de certains produits McAfee
- CERTA-2006-AVI-428 : Vulnérabilité dans CA Unicenter WSDM
- CERTA-2006-AVI-429 : Vulnérabilité dans Novell GroupWise

Pendant cette même période, les mises à jour suivantes ont été publiées :

- CERTA-2006-AVI-398-001 : Vulnérabilité dans Adobe Flash Player
(ajout des références CVE)

6 Actions suggérées

6.1 Respecter la politique de sécurité

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) est l'ensemble formalisé dans un document applicable, des directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques, ayant pour objectif la protection des systèmes d'information de l'organisme. Elle traduit la reconnaissance officielle de l'importance accordée par la direction générale de l'organisme à la sécurité de ses systèmes d'information. D'une manière générale, elle contient une partie relative aux éléments stratégiques de l'organisme (périmètre, contexte, enjeux, orientations stratégiques en matière de SSI, référentiel réglementaire, échelle de sensibilité, besoins de sécurité, menaces) et une partie relative aux règles de sécurité applicables. Elle constitue donc une traduction concrète de la stratégie de sécurité de l'organisme.

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document. En effet, la sécurité des systèmes d'information ne repose pas exclusivement sur des outils, mais aussi sur une organisation et des politiques.

6.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

6.3 Appliquer les correctifs de sécurité

Le tableau 2 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

6.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiate. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

6.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

L'analyse des journaux de votre pare-feu est une source pertinente d'informations pour la sécurité de votre réseau et de vos systèmes. Cela peut vous aider à anticiper des incidents en remarquant par exemple des activités anormales. Le COSSI/CERTA peut vous aider dans ce travail d'analyse.

6.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexplicables et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité. N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

6.7 Former et sensibiliser les utilisateurs

La sécurité d'un système d'information doit reposer sur une approche de défense en profondeur. Cela signifie, entre autres choses, que l'utilisateur est partie prenante de la sécurité. Sa vigilance, son niveau de formation et de sensibilisation participent à la sécurité du système. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir des séances de formation et de sensibilisation des utilisateurs, acteurs de la sécurité. Pour vous aider dans ces actions, la DCSSI dispose d'un centre de formation :

<http://www.formation.ssi.gouv.fr>

7 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

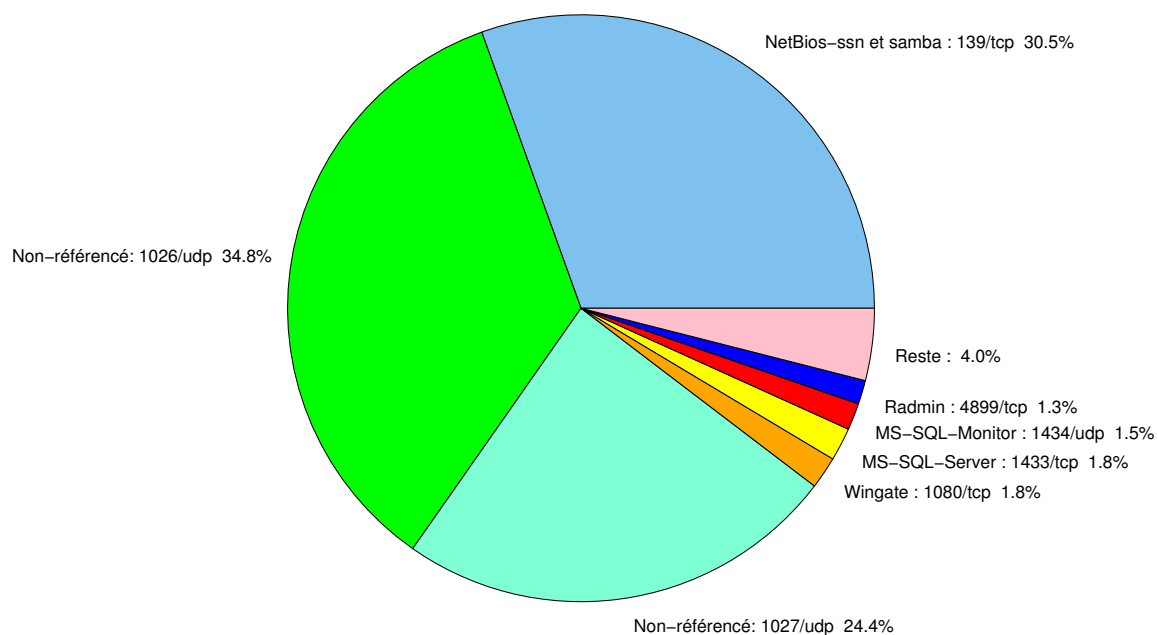


FIG. 1: Répartition relative des ports pour la semaine du 28.09.2006 au 05.10.2006

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	–	CERTA-2003-AVI-132 CERTA-2004-AVI-064 CERTA-2004-AVI-066 CERTA-2006-AVI-040
22	TCP	SSH	–	CERTA-2003-AVI-152 CERTA-2006-AVI-100
23	TCP	Telnet	–	CERTA-2003-AVI-209 CERTA-2003-AVI-131
25	TCP	SMTP	–	CERTA-2006-AVI-124 CERTA-2006-AVI-135
42	TCP	WINS	–	CERTA-2004-AVI-384
80	TCP	HTTP	–	CERTA-2004-AVI-195 CERTA-2004-AVI-239 CERTA-2006-AVI-055 CERTA-2006-AVI-069 CERTA-2006-AVI-156 CERTA-2006-AVI-315
106	TCP	MailSite Email Server	–	–
111	TCP	Sunrpc-portmapper	–	CERTA-2003-AVI-052
119	TCP	NNTP	–	CERTA-2004-AVI-340
135	TCP	Microsoft RPC	–	CERTA-2003-ALE-002 CERTA-2003-AVI-111 CERTA-2004-AVI-127
137	UDP	NetBios-ns	–	CERTA-2004-AVI-031
139	TCP	NetBios-ssn et samba	–	CERTA-2004-AVI-368 CERTA-2003-AVI-168 CERTA-2004-AVI-126 CERTA-2005-AVI-051 CERTA-2005-AVI-213 CERTA-2005-AVI-302 CERTA-2005-AVI-398 CERTA-2006-AVI-283

				CERTA-2006-AVI-338
143	TCP	IMAP	–	CERTA-2005-AVI-185
389	TCP	LDAP	–	CERTA-2003-AVI-102 CERTA-2003-AVI-068 CERTA-2003-AVI-041 CERTA-2003-AVI-004 CERTA-2004-AVI-126
443	TCP	HTTPS	–	CERTA-2003-AVI-156 CERTA-2004-AVI-126 CERTA-2004-AVI-247 CERTA-2004-AVI-343
445	TCP	Microsoft-smb	–	CERTA-2004-AVI-053 CERTA-2003-AVI-105 CERTA-2004-AVI-126 CERTA-2005-AVI-051 CERTA-2005-AVI-302 CERTA-2006-AVI-283 CERTA-2006-AVI-338
1023	TCP	–	Serveur ftp de Sasser.E	–
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	CERTA-2006-AVI-232
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	CERTA-2002-ALE-006
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	CERTA-2002-AVI-157
2100	TCP	Oracle XDB FTP	–	CERTA-2005-ALE-002
2381	TCP	–	HP System Management	CERTA-2006-AVI-248
2745	TCP	–	Bagle	–
2967	TCP	–	Symantec Antivirus	CERTA-2006-AVI-221
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	CERTA-2004-AVI-062 CERTA-2004-AVI-186 CERTA-2004-AVI-316 CERTA-2004-AVI-348
3306	TCP	MySQL	–	–
3389	TCP	Microsoft RDP	–	CERTA-2002-AVI-213
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	CERTA-2001-AVI-165 CERTA-2006-AVI-212 CERTA-2006-AVI-297
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
5900	TCP	VNC	–	CERTA-2006-AVI-198 CERTA-2006-AVI-299
6070	TCP	BrightStor ARCserve/Enterprise Backup	–	CERTA-2005-AVI-293
6101	TCP	Veritas Backup Exec	–	CERTA-2005-AVI-024
6112	TCP	Dtspcd	–	CERTA-2002-ALE-001
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	CERTA-2003-AVI-214 CERTA-2005-AVI-326
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	–
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10000	TCP	Webmin, Veritas Backup Exec	–	CERTA-2005-AVI-229 CERTA-2005-AVI-313
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–
13701	TCP	Veritas NetBackup	–	CERTA-2005-AVI-447
18264	TCP	CheckPoint interface	–	CERTA-2005-AVI-310

TAB. 2: Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés

port	pourcentage
1026/udp	34.78
139/tcp	30.49
1027/udp	24.35
1433/tcp	1.82
1080/tcp	1.77
1434/udp	1.47
4899/tcp	1.31
137/udp	0.87
3306/tcp	0.8
80/tcp	0.76
25/tcp	0.46
3128/tcp	0.36
22/tcp	0.18
15118/tcp	0.16
21/tcp	0.13
2100/tcp	0.09
3389/tcp	0.02

TAB. 3: Paquets rejetés

Liste des tableaux

1	Gestion du document	1
2	Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés	6
3	Paquets rejetés	7

Gestion détaillée du document

06 octobre 2006 version initiale.